VILLAGE AVENTURIA

Le **mercredi 26 juillet**, l'équipe de l'animation estivale de la Ville de Sainte-Marie se rendra au **Village Aventuria**! Découvre un endroit où le bonheur est contagieux! En plus de sourire, tu participeras à une variété d'activités toutes plus intéressantes les unes que les autres. Le départ se tiendra à **9 h** à l'École Maribel. Le retour est prévu pour **16 h** au même endroit.

COÛT			
COÛT RABAIS RÉSIDENT	**COÛT RÉGULIER RÉSIDENT**	**COÛT RABAIS VOISIN**	**COÛT RÉGULIER VOISIN**
13 $	17 $	20 $	26 $

RAPPEL RAPPEL RAPPEL

Coûts « Rabais » et « Régulier »

Le coût **« rabais »** est en vigueur ***seulement*** jusqu'au vendredi 12 mai 2017.

Dans le cas contraire, le coût **« régulier »** s'applique.

*Pour bénéficier du coût **« rabais »**, les inscriptions doivent être payées le jour de l'inscription « rabais » ou selon les modalités de paiement.*

À APPORTER ET/OU À PORTER :

* Un lunch avec deux collations santé et une bouteille d'eau;
Conseil :
Prévoir un **« Ice pack »** pour conserver le repas au froid et bien identifier ce dernier. **AUCUN** contenant en vitre sur le site.
* Des vêtements confortables pour l'extérieur;
* Le port de d'espadrilles est **obligatoire**;
* Le chandail du camp de jour;
* Des vêtements de rechange;
* La carte d'assurance-maladie☆.

☆ : *Facultatif si le participant est inscrit au programme **« Camp de jour »**.*

Pour valider l'inscription, veuillez compléter le coupon-réponse ci-joint et le retourner le plus rapidement possible au Service des loisirs, de la culture et de la vie communautaire (**SLCVC**) situé à l'hôtel de ville de Sainte-Marie **(270, avenue Marguerite-Bourgeoys)**. Prenez bien soin d'indiquer lisiblement le numéro de carte d'assurance-maladie du participant et le nom de la personne à contacter en cas d'urgence lors de cette journée. **AUCUN** remboursement ne sera émis dix jours et moins avant la date prévue de la sortie ou à moins d'une annulation de la part du **SLCVC**.

La priorité d'inscription est accordée aux participants du programme **« CAMP DE JOUR »** de la Ville de Sainte-Marie. Les participants **non inscrits** au programme et désirant participer à la sortie doivent **obligatoirement** être accompagnés d'un adulte responsable. **Aucun** participant de moins de 14 ans ne sera accepté à la sortie sans accompagnateur d'âge légal. Tout accompagnateur doit compléter une fiche d'inscription.

Si vous avez des questions, n'hésitez pas à communiquer avec le **SLCVC** au **418 387-2301, poste 2237**.

DATE LIMITE POUR S'INSCRIRE SI DES PLACES SONT DISPONIBLES : 12 JUILLET 2017

~ ~ ~ ~ ~ ~ ~ ~ ~ ~ ~ ~ ~ ~ ~ ~ ~ ~ ~

VILLAGE AVENTURIA

COUPON-RÉPONSE

NOM : _____ **PRÉNOM :** _____

GROUPE D'ÂGE : _____

NUMÉRO D'ASSURANCE-MALADIE : _____ **DATE EXP. :** _____

MON ENFANT EST INSCRIT AU CAMP DE JOUR : OUI ❒ NON ❒

SI NON, VOUS DEVEZ COMPLÉTER UNE FICHE SANTÉ ET LA REMETTRE AVANT LA DATE LIMITE D'INSCRIPTION.

EN CAS D'URGENCE

NOM : _____ **NO DE TÉL. : MAISON :** _____

TRAVAIL : _____

J'accepte que mon enfant participe à la sortie **« VILLAGE AVENTURIA »** qui se déroulera le **mercredi 26 juillet** prochain. De l'argent comptant ou un chèque accompagne ce coupon-réponse.

SIGNATURE DE L'ADULTE RESPONSABLE : _____

EN CAS DE MAUVAISE TEMPÉRATURE, LA SORTIE EST REPORTÉE AU LENDEMAIN.